

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy sur Morin

OCTOBRE 2009
NUMERO #3

Au coeur du pays des deux Morin ...

LA LETTRE DU MAIRE

Editorial *par Luc Neirynck.*

C'est fait !!!

A partir du **2 novembre 2009**, le cabinet du **Dr Megdich** ouvrira ses portes au 17 de la rue du Bouloi.

Trois ans après la fermeture du cabinet du Dr Laplaud et après quasiment autant de temps consacré à la recherche d'un remplaçant, la commune de Jouy-sur-Morin bénéficie à nouveau de son médecin généraliste.

“Trouver un nouveau médecin, un challenge difficile”

Depuis maintenant une décennie, la médecine générale n'attire plus, surtout lorsqu'il s'agit de médecine générale en milieu rural. Trouver un nouveau médecin s'annonçait donc difficile. Et ce fut le cas ! Urcam, centres hospitaliers, médecins remplaçants, syndicats professionnels et revues médicales, tout était bon pour trouver le médecin susceptible de venir s'installer dans notre commune. Ce fut peine perdue pendant de nombreux mois jusqu'au jour où ...

Parallèlement, les travaux du cabinet médical s'achevaient. Le bâtiment subissait une mise en conformité générale et l'accent était mis sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (*rampe d'accès, grandes largeurs de portes, toilettes adaptées ...*). La place devant la maison des associations se voyait stabilisée par la même occasion.

“Et notre pharmacie ?”

Le 2 novembre prochain, Mme Wiart cèdera sa place à Mme Triquet-Beaujeu (*voir photo ci-contre*) qui deviendra ainsi la nouvelle titulaire de la pharmacie de Jouy-sur-Morin. Fait du hasard, cela fera alors 29 ans jour pour jour que M. Francis Wiart reprenait l'officine de M. Chiron (*le 2 novembre 1980*). Mme Triquet-Beaujeu est originaire de La Ferté Gaucher où ses parents étaient commerçants (*alimentation animale*).

L'histoire de cette pharmacie remonte à 1950. Elle était alors créée par Mlle Lindermann et n'a, dès lors, jamais cessé de fonctionner. Depuis, la réglementation concernant l'ouverture des pharmacies a été modifiée et sans notre pharmacie actuelle, nous n'aurions pas le droit d'en ouvrir une nouvelle¹ !

L'ensemble de la commune de Jouy-sur-Morin, au travers du Conseil Municipal, souhaite la bienvenue à notre nouvelle pharmacienne.

¹ Depuis quelques années déjà, la réglementation en vigueur stipule que seules les communes de plus de 2500 habitants peuvent disposer d'une pharmacie.



SOMMAIRE

- ♦ **Editorial** 1
Par Luc Neirynck.
- ♦ **Vie de la commune** 2/3
Quoi de neuf à Jouy ?
- ♦ **Cadre de vie** 4/5
Par Monique Labrye et Roger Malvy.
- ♦ **Les associations** 6/7
*Les Amis des Anciens.
L'association J.O.U.Y*
- ♦ **Le marché de Jouy** 8
Nos commerçants.
- ♦ **Retour sur** 9
*Pâques, la St Jean,
la rondelle, tout 2009 !*
- ♦ **Vous avez du talents !** 10
Découvrez nos artistes.
- ♦ **Ré”Jouy”ssances** 10
Agenda des manifestations.
- ♦ **Bloc notes / Jeux** 11
- ♦ **Informations pratiques** 12



© Maire de Jouy-sur-Morin, 2009

● VITE DIT

Un an et trois numéros plus tard, la Gazette de Jouy est maintenant bien installée dans les chaumières.

“Trois numéros ? me direz-vous. Pour un trimestriel, c’est étrange.” et vous aurez raison, il manque une Gazette à l’appel.

Sans chercher d’excuse, la mise en route d’un journal communal n’est pas si aisée. Cela demande beaucoup de temps entre la conception, la réalisation, l’impression et enfin la distribution. C’est simple, à peine la distribution finie qu’il faut déjà s’atteler à l’élaboration de la Gazette suivante ...

Ceci étant dit, toutes nos excuses à nos lecteurs mais aussi aux intervenants de la Gazette (*je pense particulièrement à l’école du Centre dont les textes de fin d’année scolaire n’auront pas été publiés ...*). Nous tâcherons dorénavant d’être plus réguliers.

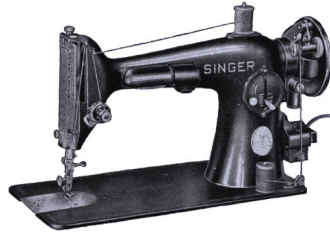
Toujours dans le même registre, celui de la communication, les panneaux d’affichage sont prêts. Quinze au total qui seront rapidement installés dans les hameaux si le temps le permet. Ces panneaux se composent de deux parties, l’une pour les affichages officiels (*une vitrine fermée et étanche*) et l’autre, plus petite, pour l’affichage libre.

Les hameaux ne seront désormais plus aussi isolés qu’ils l’étaient ...

II

Couture ...

L’association des Nounous Tom Pouce organise désormais des **ateliers de couture** les mercredis soirs à partir de 20h30 à la maison des associations.



Ces cours sont ouverts à tous dans la limite des places disponibles.

Renseignements
☎ 06.67.68.57.25

● JARDINS ET BALCONS FLEURIS.

En ce début d’automne, le fleurissement des jardins et des balcons s’achève définitivement. Le temps des délibérations est venu pour le jury du concours Jardins & Balcons fleuris.

Pour cette première édition, le jury s’est rendu auprès des douze participants repartis sur l’ensemble de la commune. Ils ont ainsi pu prendre des photographies, évaluer les différents types de fleurissement mais aussi apprécier la qualité des agencements proposés. Et cela valait le coup d’oeil !

La remise des prix se fera en fin d’année à l’occasion des vœux du maire et la liste des personnes récompensées sera publiée dans la prochaine Gazette.

Nous félicitons dès à présent toutes les personnes qui se sont inscrites à ce concours et espérons vous voir encore plus nombreux à y participer l’année prochaine.



Christophe Houdard.



● CANTINE & PERISCOLAIRE

La mairie de Jouy-sur-Morin vient de se doter d’un nouvel outil informatique de gestion des régies de cantine et du périscolaire.

Désormais, les facturations ne se font plus manuellement sur un carnet à souche mais directement sur ordinateur.

Pour les familles, aucun changement si ce n’est d’obtenir immédiatement une facture claire comprenant le détail des journées concernées.

Pour la mairie, la gestion quotidienne des états ainsi que le suivi des paiements s’en trouve grandement facilité.

Pour autant, nous vous rappelons **l’importance du respect du planning des inscriptions et des règlements** afin que la continuité du service de cantine et de périscolaire puisse se faire aisément.

Monique Labrye.

LE POINT SUR

Le distributeur de billets (D.A.B)

Ce qui est sûr, c’est que la mairie travaille activement sur le sujet.

La mise en place d’un distributeur à billets serait un atout supplémentaire pour notre commune, facilitant la vie des administrés par delà les strictes limites du village, mais à contrario de ce qui a été écrit dans *Le Pays Briard* du 13 octobre, aucun accord n’a, pour le moment, été passé avec quelque banque que ce soit ... Le dossier suit son cours.



■ LA VIE DE LA COMMUNE

● LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE par Mme Neiryck & Mme Salmon / Héroïse Gaillard.

Créée en 1995 sous sa forme actuelle, la bibliothèque municipale de Jouy-Sur-Morin est ouverte tous les mardis en dehors des vacances scolaires de 15h à 17h dans les locaux de la mairie.

Vous y serez accueillis chaleureusement par Mme Neiryck et Mme Salmon, toujours prêtes à vous aider dans votre quête du livre idéal, celui qui vous fera rêver ou qui éclairera votre lanterne sur un sujet bien précis.

La bibliothèque est constituée en totalité de livres qui ont été donnés et chaque personne le désirant peut faire un don et ainsi agrandir le choix de livres.

Le principe du prêt est gratuit et vous pouvez emprunter deux livres sur une durée de trois semaines. Un vaste choix vous attend, du livre pour enfants aux romans policiers ou sentimentaux, aux traités de jardinage et à l'encyclopédie.

“Malgré tout, la bibliothèque reste peu fréquentée ...”

Cependant, la bibliothèque demeure trop confidentielle. Afin de la re-dynamiser, une nouvelle expérience va être tentée à partir de cette rentrée.

Chaque trimestre sera proposé un rendez-vous **Coup de Cœur – Coup de Gueule**.

Cet événement permettra à tout à chacun de venir faire partager sa passion pour un livre ou au contraire, expliquer en quoi celui-ci n'a pas répondu à ses attentes. A charge pour cette personne de présenter brièvement l'auteur, l'histoire et ses remarques sur le livre.

La première édition de cette nouvelle expérience aura lieu le **mardi 10 novembre 2009 de 14h à 17h** à la bibliothèque.

Venez nombreux et bonne lecture !!!



● EN BREF

Approbation de la Modification du Plan d'Occupation des Sols.

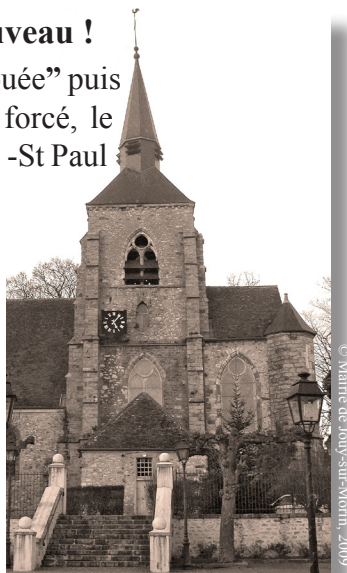
Par délibération en date du 25/09/2009, le Conseil Municipal approuve la modification du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Jouy-sur-Morin. Le dossier approuvé du Plan d'Occupation des Sols est tenu à la disposition du public en mairie ainsi qu'en préfecture.

Le clocher sonne de nouveau !

Après une période “enrouée” puis une période de repos forcé, le carillon de l'église St Pierre -St Paul sonne de nouveau.

La raison de ce silence ? Une usure légitime de l'engrenage principal du marteau.

Une nouvelle pièce a été commandée et son remplacement a été effectué dans les derniers jours de septembre.



● LE CIMETIÈRE par Sylvie Thibault.

Compte tenu du manque de place au cimetière municipal, et afin d'assurer les emplacements futurs, le Conseil Municipal du 25 septembre 2009 réuni en séance ordinaire s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la **suppression des concessions funéraires perpétuelles**.

Il n'est donc désormais plus possible d'acquérir une concession pour une période illimitée. Néanmoins, les concessions perpétuelles existantes demeurent (*elles peuvent aussi être rétrocédées à la mairie en cas de non utilisation*) et les familles souhaitant renouveler leur concession peuvent le faire pour une période limitée (*mais avec reconduction possible*).

Tarif année 2009.

(Prochaine révision, décembre 2009)

Concessions funéraires.

Cinquantenaires	400 €
Trentenaires	300 €
Temporaires (15 ans)	150 €

Columbarium.

Case (15 ans)	250 €
---------------------	-------

● IMPÔTS LOCAUX *par Monique Labrye et Héroïse Gaillard.*



Dès le début de notre campagne électorale, nous avons évoqué le problème des impôts locaux dont les taux étaient très faibles au regard de ce qui se pratique dans les communes de taille similaire.

Prendre la décision d'augmenter les taxes n'était pas chose facile mais cela s'imposait. Cette décision n'avait volontairement pas été prise à la hâte l'année dernière afin de nous permettre de faire un tour d'horizon de l'ensemble des travaux à effectuer et ainsi d'établir des priorités. Nous étions cependant déjà conscients qu'il était impératif de trouver des recettes supplémentaires d'autant plus que se profilait à l'horizon la suppression de la taxe professionnelle (1er janvier 2010).

Lors du vote du dernier budget municipal, nous avons donc décidé d'augmenter les quatre taxes bien que la conjoncture actuelle ne soit pas favorable, cela afin de pouvoir réaliser des travaux indispensables :

- Réfection des chaussées (*cf. page suivante*),
- Travaux de voies et réseaux,
- Transformation du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U),
- Schéma directeur d'eau et schéma directeur d'assainissement (*initié sous le mandat de M. Valory*),
- Mise en place d'un contrat rural,
- Financement des études nécessaires à l'élaboration d'un programme de travaux (*école, P.L.U, voirie ...*)

Tableau récapitulatif du taux des quatre taxes d'imposition à Jouy-sur-Morin et leur évolution depuis 2008.

	Jouy-sur-Morin		<i>Communes similaires</i>	
	Année 2008	Année 2009	Année 2009	
Taxe d'habitation	4,82%	5,78%	8,55%	7,91%
Taxe foncière (<i>bâti</i>)	9,61%	11,53%	11,70%	14,64%
Taxe foncière (<i>non bâti</i>)	24,17%	29,00%	24,44%	32,77%
Taxe professionnelle	3,03%	3,64%	5,33%	8,90%

● SERVICE PUBLIC, UN DROIT POUR TOUS.

Pétition pour le maintien des jours d'ouverture du bureau de poste de Jouy-sur-Morin.

Vous l'avez peut être déjà constaté, notre bureau de poste rue St Pierre ferme désormais ses portes le **lundi après-midi** ainsi que le **mercredi toute la journée** !

Considérant qu'il s'agit là d'une nouvelle étape vers la fermeture définitive - *mais non avouée* - de notre bureau de poste, **la municipalité de Jouy-sur-morin** met en place une pétition afin de mobiliser les premiers concernés par ces changements : les Jouyssiens. Ci-dessous, le texte retenu par le Conseil Municipal ...



Tout comme La Poste au plan national, notre poste est en danger ...

La fermeture du lundi après-midi ainsi que du mercredi matin en plus du mercredi après-midi confirme, si besoin est, la dégradation du service public postal en zone rurale.

Élus et/ou citoyens de la République, nous sommes attachés à ce service public de proximité dont nous apprécions le rôle social majeur. Nous en connaissons l'importance dans les vies quotidiennes, mais aussi dans la vie économique de notre commune. Nous ne souhaitons pas voir des logiques de rentabilité financière venir aggraver cette situation.

C'est pourquoi nous nous opposons à la fermeture supplémentaire du lundi après-midi et du mercredi matin de notre bureau de poste et que nous demandons aux Pouvoirs Publics d'entamer une vraie réflexion sur l'avenir de ce service dans le respect des personnels et des usagers.

● VOIRIE par Roger Malvy.



Les routes font peau neuve sur le territoire de Jouy-sur-Morin.

En raison des techniques utilisées, l'été est en général la période la plus propice à la réalisation des campagnes d'entretien sur le réseau routier. Sur notre commune de nombreuses routes départementales ont subi un lifting que chacun a pu remarquer et apprécier.

À cette occasion, la commune de Jouy-sur-Morin a également renoué avec cette tradition. Plusieurs voies communales ont fait l'objet d'une attention particulière.

Ainsi, ce sont plus de 10 000 m² de chaussées qui ont été enduites cette année sur la commune. Les dépendances communales ont également subi un sérieux toilettage : curage de fossés, dérasement d'accotements, réfection de certains aqueducs obstrués ou effondrés, etc. Des saignées pour l'écoulement des eaux de pluies ont aussi été réalisées mécaniquement sur l'ensemble du territoire communal.

Bien entendu, nous comptons poursuivre au cours des prochaines années ce programme de remise à niveau des voies communales. Ainsi, l'année 2010 verra nos efforts se porter plus particulièrement sur les voies situées au nord de la commune, dont l'état s'est fortement dégradé. D'ores et déjà, le programme de réfection pour l'année 2010 est en cours de préparation afin d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la commune. Nos agents communaux sont également intervenus pour boucher de nombreux nids de poules qui se sont formés suite à l'hiver rigoureux que nous avons subi.

Soulignons à ce propos, l'amélioration de la technique : l'acquisition d'une dame vibrante et le changement de qualité des enrobés à froid ont donné un bien meilleur résultat.

Vous avez certainement remarqué également qu'en raison des intempéries hivernales, notamment les périodes alternées de gel et de dégel, la route de la Garenne a particulièrement souffert et bien que le tonnage autorisé des véhicules soit limité, des camions continuent de l'emprunter. C'est la raison pour laquelle nous allons, en accord avec les services routiers du Département, installer prochainement une pré-signalisation sur la route de La Ferté Gaucher à Coulommiers (D934) afin de dissuader les poids lourds d'emprunter cette voie dont la structure n'est pas adaptée à de telles charges.

● AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Finis les voitures mal garées, place aux piétons !

Ainsi que nous vous l'avions précédemment annoncé dans *La Gazette de Jouy*, des bacs à fleurs ont été installés aux abords de l'école du Champlat et, même si quelques conducteurs récalcitrants continuent à stationner sur la ligne jaune juste après le dernier bac, le résultat est là, l'accès à l'école du Champlat s'en trouve grandement facilité et sécurisé.

Autre intérêt, les enfants qui fréquentent l'école ont pu faire quelques plantations de fleurs et ainsi participer à l'embellissement de la commune.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2009

De nouveaux passages piétons ...

De nouveaux passages piétons ont vu le jour sur l'ensemble de la commune :
- sur le trajet qui relie l'école du Centre à l'école du Champlat (*rue de la Porterne*), à l'intersection avec la rue des Réservoirs mais aussi avec la rue Sergente.
- rue St Pierre, avant d'arriver dans le virage du Faubourg, permettant ainsi aux piétons d'accéder au côté de la rue bénéficiant d'un plus large trottoir.

De plus, la plupart des marquages au sol ont été repeints durant l'été.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2009

● LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE.

“ Mille et une étoiles d'Orient ”

Depuis début septembre, des cours de **danses orientales** ont lieu tous les mercredis (*pour les enfants*) et jeudis soirs (*pour les adultes*) au foyer communal de Jouy sur Morin.

Blandine et Marie vous accueillent pour un moment d'évasion sur des rythmes orientaux en vous apprenant plusieurs styles de danses orientales à travers un langage harmonieux du corps.

Divers stages seront proposés pendant les vacances scolaires, ouverts à tous même aux non-inscrits.

Un spectacle de fin d'année (*vers juin 2010*) sera présenté par les élèves.

Si vous êtes intéressée, venez participer à un cours d'essai gratuit valable tout au long de l'année (*Inscriptions possibles durant l'année*).

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Blandine Shokkos au 06 67 68 57 25.



Amazing Gospel !



Pour cette nouvelle rentrée associative, une **chorale Gospel** voit donc le jour.

Que vous soyez débutant(e) ou choriste confirmé(e), retrouvez les membres de l'association **Amazing Gospel** tous les mercredis soirs à 20h au foyer communal.

L'association a pour objet :

- L'animation liturgique des baptêmes, mariages, obsèques avec un répertoire Gospel et des chants religieux,
- L'organisation de soirées de louanges aux temps forts de l'année (*Noël, Pâques, Pentecôte*),
- La participation à la vie culturelle locale,
- L'organisation de manifestation à but humanitaire.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie Béraut au 06.99.88.44.87

● ZOOM SUR



L'association des Amis des Anciens

Présidente : Nicole Neiryndck.

29, rue de la vallée - 77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.20.16.82

Cette association a pour vocation d'offrir chaque année **un repas de fin d'année** ainsi qu'**un colis de Noël** aux personnes de plus de 70 ans.

Tout au long de l'année, l'association organise aussi différentes activités :

- Des concours de belote, des thés dansants, la grande brocante du 1er week-end de juillet et le fameux repas des Anciens.

Ce repas réunit 120 personnes en moyenne sur un total de plus de 250 personnes conviées. La municipalité est partie prenante de cet événement. Doublement même puisque le service, tout comme lors de la Rondelle, est assuré par l'ensemble du Conseil Municipal.



© Marie de Jouy-sur-Morin, 2009

● ZOOM SUR

Après l'association des *Nounous Tom Pouce* et celle des Parents d'élèves *La Vie des Ecoles*, découvrez aujourd'hui l'association **Juste OUvrir les Yeux** (ci-dessous) ainsi que **Les Amis des Anciens** (page précédente).



Juste OUvrir les Yeux (J.O.U.Y)

Président : M. Michel Berthaut

2, rue de la chair aux gens - 77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.20.17.33

Notre souhait de redonner vie à notre commune nous a conduit à la création de l'association "*Juste OUvrir les Yeux*" ou "*J.O.U.Y*".

Nous avons, depuis mai 2008, donné plusieurs axes à notre action. Ils ont en commun le souhait d'aider le développement de la vie associative de Jouy-sur-Morin.

Nous avons donc mis en place des outils de communication qui doivent permettre à toutes les associations locales de promouvoir leurs actions et de faire connaître auprès du plus large public possible toutes les activités existantes sur notre commune.

Ce premier outil est un portail informatique qui tente de rassembler les informations sur l'actualité des associations de Jouy-sur-Morin. <http://www.jouy-sur-morin.com> donne des liens vers plusieurs sites associatifs et possède un calendrier qui annonce les événements. Ce domaine de la "toile" héberge les sites que nous avons créés pour les associations "*La boule de Jouy*", "*J.O.U.Y*", "*Rando-Jouy*" et les biseauteurs & biseauteuses de "*Entre-guillemets*" qui est notre dernière réalisation. Le réseau parental du canton, "*REPAIR*" y a aussi trouvé sa place.

Afin de mettre en relation les associations et la population, nous organisons le forum des associations de Jouy-sur-Morin au mois de septembre. Après une première édition en 2008, la rentrée 2009-2010 a vécu le 19 septembre une seconde édition riche de 16 stands :

Le Tennis Club jouyssien, JSFG Gymnastique, Les Biseauteurs & Biseauteuses de Entre-Guillemets, La Boule de Jouy, Com'Jouy, la vie des Ecoles, BodyGym, F.R.E.E., Equilibre, la Chorale de Jouy-sur-Morin, Annelise danse, le catéchisme, le réseau parental REPAIR, bien entendu Juste Ouvrir les Yeux, Funpaintball77 et enfin B.C.K.

Les deux dernières associations (*Funpaintball77, B.C.K.*), qui sont situées sur la commune de Saint-Rémy-la-Vanne, ont été conviées afin d'élargir l'offre d'activité aux jouyssiens, le Paintball et le Canoë-Kayak n'étant pas représentés à Jouy.



© Association J.O.U.Y. 2009



© Association J.O.U.Y. 2009

Depuis un an, nous proposons l'apprentissage des percussions africaines. Daniel Leclerc distille son savoir aux "*djembéfolas*" débutants. Cette année, nous proposons en journée 9 stages, les seconds samedis de chaque mois. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. L'arrêt des cours en soirée étant lié aux risques de nuisances sonores pour les riverains. Notre début de troupe a pour la première fois montré le résultat de son travail lors de la présentation de tir à l'arc du 3 mai 2009.

La soirée thématique de l'association qui s'est déroulée le 30 mai autour d'un colombo, a été le vrai départ de cette jeune troupe qui pendant le mois de juin a écumé les scènes : Fête des familles de l'A.C.E.F à la salle Henri Forgeard de La Ferté Gaucher le samedi 13 juin, fête de la musique le 20 juin à La Ferté Gaucher, Jouy-sur-Morin, Thiercelieux, etc... Nous avons aussi été conviés au festival de Bois Baudry qui est organisé autour du groupe "*Banc Public*" dont le renom commence à dépasser notre Brie profonde.

Cette année, nous avons comme projet d'enrichir l'offre culturelle sur notre village. Aussi, si certains souhaitent, comme nous, développer des activités telles que la musique, le dessin et le théâtre à Jouy-sur-Morin sans avoir les contraintes liées à l'administration d'une association, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous êtes intéressés par nos activités, nous sommes joignables au 06.16.84.10.44 ou au 06.20.62.69.46. ou encore par mail à justeouvrirlesyeux@aliceadsl.fr.

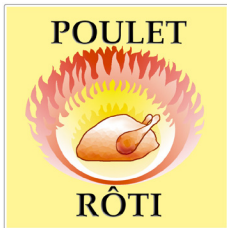
Venez visiter notre site internet : <http://j-ou-y.jouy-sur-morin.com>

Michel Berthaut, président de l'association *Juste OUvrir les Yeux*.

● LE MARCHÉ DE JOUY-SUR-MORIN

Tout le monde ne le sait pas mais Jouy-sur-Morin possède son marché, certes modeste, mais qui a le mérite d'exister. Tous les samedis matins, été comme hiver, quelques commerçants viennent animer la place de l'église pour le plus grand bonheur des habitués et bientôt des autres ... Petit tour d'horizon de ces commerçants ambulants.

C'est la nouveauté de la rentrée !



Rotis's Titi
Rotisserie mobile
Samedi matin 8h - 12h
☎ 06.82.11.34.57

La rotisserie mobile **Rotis's Titi** s'installe désormais tous les samedis matins de 8h à 12h place de l'église. Au menu, poulets rotis (*aromatisés ou non*) et barquettes de pommes de terre (*500g env.*)

La Ferme de l'Epine Ovale

M. Florent Jacquot
Fruits & légumes



Du producteur au consommateur, le tout sans sortir de Jouy-sur-Morin ! Difficile de faire plus frais que l'étale d'Emmanuelle qui vous propose ses fruits et légumes de saison tous les samedis matins de 8h à 12h.



Pizz'amici
Pizzas à emporter
☎ 06.63.21.49.67

Margherita, reine, calzone, spéciale pizzaïolo ... toutes les pizzas sont au rendez-vous du week-end !

Tous les vendredis soirs,
Place de l'église.
17h à 21h

Aux serres de Pisseloup

M. Ousselin
Samedi matin 8h - 12h

Présent sur le marché de Jouy-sur-Morin depuis plusieurs années déjà, M. Ousselin vous propose ses plantes fleuries, plantes vertes et plantes à massif tout au long de l'année. Vous trouverez aussi au fil des saisons ses plants de légumes pour agrémenter vos potagers.



Maison de père en fils depuis 1953
Ludovic Debargue
Boucherie - Charcuterie
Volailles.
10, rue de la fontaine
02310 Pavant
☎ 06.32.53.61.38

Tous les jeudis matins
place de l'église.
8h - 12h

Le traiteur asiatique
qui passait le jeudi
soir (une semaine sur
deux) place de l'église
arrête son activité.

Vous ne pourrez donc malheureusement plus vous délecter de ses nems, nouilles chinoises et autres rouleaux de printemps ! Dommage.

● PÂQUES 2009

Grâce à une journée bien ensoleillée, la première “chasse aux œufs” de Jouy-sur-Morin s’est déroulée dans des conditions idéales ...

Vous étiez nombreux à venir flâner dans les allées de **la brocante**, vous amuser à la fête foraine et participer à **nos animations de Pâques** puisque, pour la première fois à Jouy-sur-Morin, la commune¹ organisait une grande **chasse aux œufs** et diverses autres animations² (*maquillage, dessins, chamboule-tout, casse-noix, tirs au but ...*). Les enfants ne savaient plus où donner de la tête !

Nous vous donnons rendez-vous dès l’année prochaine pour une fête encore plus réussie !

¹ en partenariat avec le Conseil Général de Seine & Marne.

² Nous tenons à remercier la commune de St Siméon pour le prêt de ses jeux traditionnels.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2009

● FÊTE DE LA MUSIQUE & ST JEAN

Ce samedi 20 juin 2009, les festivités débutent avec la Fête de la Musique ...

Une installation de fortune a été dressée sur la place de l’Église pour accueillir le groupe “*Calme ta Joie*”. Mais avant cela, ce sont les joueurs de percussions africaines de Daniel Leclerc (*voir article et illustration page VII*) qui ouvrent le bal pendant près de trois quart d’heure.

Alors que les jouyssiens commencent à arriver en nombre, le groupe “*Calme ta Joie*” (*dont le batteur n’est autre qu’Alain Martin, membre du Conseil Municipal*) entame son set qui se terminera une heure et demie plus tard lors du départ de la retraite aux flambeaux. Une fois au stade atteint, la St Jean peut commencer. Le bucher est enflammé et la catin avec (*voir ci-contre*).

Comme tous les ans, vous êtes très nombreux à vous être déplacés, souvent en famille, pour assister à cette fête symbolisant l’arrivée de l’été (*solstice d’été*). Nous vous en remercions et nous vous retrouverons avec plaisir lors de la prochaine édition de la St Jean.

● LA RONDELLE

Immanquable rendez-vous du début d’été, la Rondelle 2009 a tenu toutes ses promesses.

C’est au son de l’orchestre Bavarois “*Die Glucklichen freunde*” et sous un soleil de plomb que vous avez pu déguster le saucisson à l’ail et le brie fermier, le tout servi avec le sourire par votre Conseil Municipal. La fête a duré tout l’après-midi et s’est achevée comme elle avait commencé, dans la joie et la bonne humeur.



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2009



© Amaketharna Lobsiger Sørensen, 2009



© Mairie de Jouy-sur-Morin, 2009

■ VOUS AVEZ DU TALENT !

● EXPOSITION DE PEINTURE

“Figuration / Abstraction”

Mme Bravo & Mme Lobsiger Sørensen.

Deux artistes peintres pour une même exposition. La peinture comme point commun, l'abstraction pour l'une, la figuration pour l'autre ... De la toile ou du papier, de l'encre ou de la peinture, des pinceaux ou des couteaux mais de l'Art à chaque fois.



© Annakatharina Lobsiger Sørensen, 2009



© Monde, Catarina Bravo, 2009

Le vernissage de l'exposition (*ouvert à tous*) aura lieu le **samedi 19 décembre 2009** à 18h à la maison des associations de Jouy-sur-Morin. L'exposition se prolongera du **dimanche 20 au samedi 26 décembre 2009**, tous les jours de 15h à 19h à l'exception du vendredi 25 décembre.

■ RÉ “Jouy” SSANCES

● VOTRE AGENDA - NOVEMBRE ET DECEMBRE 2009

NOVEMBRE 2009

Dimanche 1er novembre,

Dépot de gerbes au Monument aux Morts.

Vendredi 6 novembre,

Loto, Association “Autisme & Avenir”

Samedi 7 novembre

Assemblée Générale F.N.A.C.A.

Mercredi 11 novembre

Armistice.

Vendredi 13 novembre,

Loto, Association “Amis du Burkina-Fasso”

Samedi 14 novembre,

Choucroute organisée par l'association du “Flotteur Jouyssien”

Stage de percussions africaines, association J.O.U.Y

Mercredi 18 novembre,

Concours de belote, association “Les Amis des Anciens”

Samedi 21 novembre,

Soirée “conte” par le Comité d'Animation Ferté Europe (C.A.F.E)



DÉCEMBRE 2009

Vendredi 4 décembre,

Remise des médailles du travail de la société Arjo Wiggins.

Samedi 5 décembre,

Noël de l'association des Nounous Tom Pouce.

Dimanche 6 décembre,

Téléthon 2009, Grand loto organisé par l'association du “Flotteur Jouyssien” et par la municipalité. Assemblée Générale, association “La boule de Jouy”

Vendredi 11 décembre,

Spectacle de Noël des écoles de Jouy.

Samedi 12 décembre,

Stage de percussions africaines, association J.O.U.Y

Mercredi 16 décembre,

Assemblée Générale de l'Autonome de Solidarité de Seine & Marne.

Vendredi 18 décembre,

Loto, Association “Autisme & Avenir”

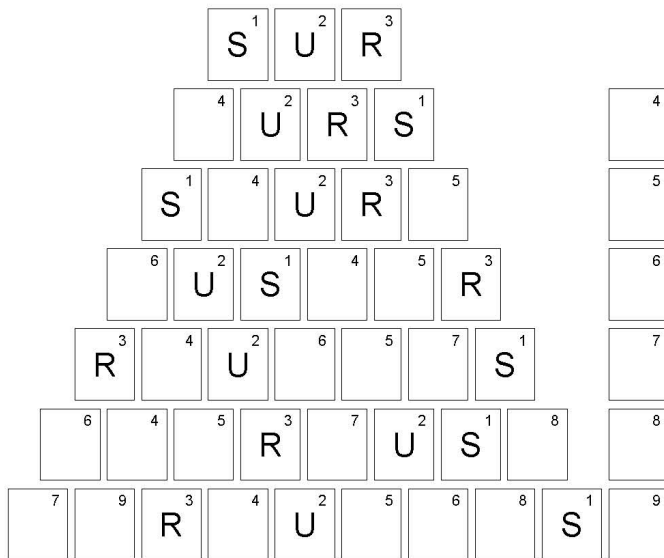
Samedi 19 décembre,

Vernissage de l'exposition “Abstraction / Figuration”

● PYRAMIDE DE MOTS

Le principe de ce jeu est assez simple, chaque ligne est composée de l'anagramme de la précédente à laquelle une lettre a été ajoutée.

Le but du jeu est évidemment de reconstituer l'ensemble de la pyramide.



● SOLUTION DES JEUX - GAZETTE N°2

PROBLÈME ARITHMÉTIQUE

Il fallait donc trouver 4 frères et 3 sœurs ...

Ce problème pouvait être résolu "à taton" (*empiriquement*) mais la solution la plus simple pour les matheux restait une mise en équation à deux inconnus. À savoir :

$$x-1=y$$

$$x=2(y-1)$$

$$y=2(y-1)-1$$

$$y=2y-2-1 \text{ d'où } y=3.$$

Si $y=3$ et $x-1=y$ alors $x=4$.

3	8	2	1	6	7	9	4	5
1	6	7	5	4	9	3	8	2
4	9	5	2	3	8	7	6	1
2	3	1	6	7	4	5	9	8
6	4	8	9	5	2	1	7	3
7	5	9	8	1	3	4	2	6
9	1	3	4	2	6	8	5	7
8	7	6	3	9	5	2	1	4
5	2	4	7	8	1	6	3	9

SUITE LOGIQUE

1
11
21
1211
111221
312211
13112221
1113213211

● A VOS TABLETTES ...

L'organigramme de votre Conseil Municipal change.

Jean-Claude Berjot quitte ses fonctions d'adjoint en charge des services techniques mais conserve son siège de Conseiller Municipal.

DON DU SANG

Prochaine date, jeudi 10 décembre 2009 à la Halle aux Veaux, La Ferté Gaucher.

ENLÈVEMENT DES "MONSTRES"

Prochain passage, **mercredi 18 novembre 2009.**

Commune de Jouy sur Morin.
Bulletin d'informations municipales.
- Trimestriel gratuit, ne peut être vendu -



Tiré à **1000 exemplaires** et distribué par les services municipaux.
Dépôt légal 4ème trimestre 2009.

Directeur de la publication : **M. Luc Neirynck.**
Co-directeur, Infographie : **M. Jérôme Gobillot-Goyat.**
Comité de rédaction : **L'équipe du Conseil Municipal.**
Imprimerie **Les Impressions Steve**
Coulommiers ☎ 01.64.04.25.57

Remerciements :

► à Mme Annakatharina Lobsiger Sorensen (illustration).

© Tous droits réservés. Reproduction, même partielle, interdite.

GRIPPE

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

AVEC DU SAVON OU UTILISEZ UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



LORSQUE VOUS ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ, COUVREZ-VOUS LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC VOTRE MANCHE

OU UN MOUCHOIR À USAGE UNIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT

CONTACTEZ LE 15 UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE

POUR TOUTE INFORMATION

0 825 302 302

(0,15 euro/min depuis un poste fixe)

www.pandemie-grippale.gouv.fr

Les gestes de chacun font la santé de tous



LEGISLATION



À la vue des nombreuses irrégularités de construction constatées dans la commune, nous vous rappelons qu'une **autorisation de travaux** ou bien un **permis de construire** doit systématiquement être déposé en mairie avant le début des travaux envisagés.

En cas de non respect de cette procédure, les contrevenants s'exposent à des poursuites pouvant aller jusqu'à la démolition et la remise en état des bâtiments ou des habitations concernés.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les citoyens, nouveaux arrivants ou nés avant le 29 février 1992, ont jusqu'au **31 décembre 2009** pour déposer en mairie une demande d'inscription sur les listes électorales.

Pour cela, il faut se présenter muni des pièces suivantes :

- formulaire d'inscription sur les listes électorales,
- photocopie d'une pièce d'identité (*passport, carte nationale d'identité*) en cours de validité avec l'original,
- selon le cas, un justificatif de domicile ou de résidence dans la commune (*moins de 3 mois*) ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
- si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.

VOTRE MAIRIE

Mairie de Jouy sur Morin

11, place du Bouloi

77320 Jouy sur Morin

☎ 01.64.04.07.07 / 📠 01.64.20.32.94

💻 <http://jouysurmorin.free.fr>

✉ mairie-de-jouy-sur-morin@wanadoo.fr (admin)

✉ jouysurmorin@free.fr (vos élus en direct)

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00.

Les samedis de 10h00 à 12h00.

Permanences de vos élus, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos avis concernant ce journal afin que nous puissions l'améliorer au fil des numéros ...

P.M.I

La Protection Maternelle et Infantile nous informe de son prochain passage dans notre commune.

La consultation mobile aura lieu le **jeudi 12 novembre 2009** de 9h55 à 11h45.

Pour tous renseignements

☎ 01.40.05.33.62



LES NOUVEAUX PASSEPORTS BIOMETRIQUES



Depuis le 31 mars 2009 c'est le passeport biométrique qui est dorénavant délivré par l'une des 2000 mairies de France équipées d'un dispositif d'enregistrement des données : état civil, empreintes et photographie.

La mairie de Jouy-sur-Morin ne faisant pas partie des collectivités locales équipées d'une station d'enregistrement, vos demandes de passeports devront être effectuées auprès des **services de l'Etat Civil de la mairie de La Ferté Gaucher**.

Le passeport biométrique est délivré sans condition d'âge et sa durée de validité est de cinq ans pour les mineurs et de dix ans pour les majeurs.

Les demandes de passeport se font sur **rendez-vous uniquement**, les mardis, mercredis et vendredis. Les rendez-vous doivent être pris auprès du secrétariat au 01.64.75.87.87.

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tous les jeunes (*Garçons et filles*) de nationalité française, nés avant le 31 décembre 1992.

Comment se faire recenser ?

Il suffit de se présenter à la mairie dans le mois qui suit ses 16 ans avec sa carte nationale d'identité, le livret de famille de ses parents et un justificatif de domicile (*moins de 3 mois*).

Pourquoi ?

- pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (*JAPD*)

- pour obtenir une première pièce justificative : le certificat de recensement.

Un certificat pour quoi faire ?

Il est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire aux examens et concours, au collège et au lycée, à l'examen du permis de conduire, etc.